Attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants de la société

APPLICATION 76

Attribution d'actions gratuites par rachat de ses propres actions

Une entité décide d'attribuer des actions gratuites à ses dirigeants par rachat de ses propres actions à la bourse. Le 15 Mai N, l'entité a racheté 1000 actions au cours de 15 000 F. Le 20 Mai N, les actions rachetées ont été attribuées aux dirigeants à la valeur nominale de l'action qui s'élève à 12 000 F (règlement des dirigeants par chèque bancaire le même jour).

		15/05/N		
5021		Actions propres	15 000 000	
	521	Banques (rachat d'actions propres : (1000 x 15000)		15 000 000
521 6772		20/05/N Banques (1 000 x 12 000) Malis provenant d'attribution gratuite d'actions aux dirigeants	12 000 000 3 000 000	
	5021	Actions propres (règlement des dirigeants)		15 000 000

APPLICATION 77

Attribution gratuite d'actions par prélèvement sur le résultat

Une entité décide d'attribuer des actions gratuites à ses salariés par prélèvement sur le résultat en instance d'affectation. Le 15 Mai N, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter une somme de 30 000 000 sous forme d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié. Le 20 Mai N, le conseil d'administration procède à une augmentation de capital par attribution gratuite d'actions au personnel salarié.

_____15/05/N

1301		Résultat en instance d'affectation	30 000 000	
	1132	Réserves d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié (Constitution de la réserve d'attribution d'actions gratuites)		30 000 000
1132		20/05/N	30 000 000	
	1013	Capital, souscrit, appelé, versé, non amorti (Augmentation de capital par attribution gratuite d'actions)		30 000 000
		(1.1.g.memation de capital par alli toution gratuite à détions)		